

CONDITIONS GÉNÉRALES A.S.B.L ODYSSEA - LE TILT

LES STAGES

Généralités

- Pour un plus grand confort de visite et une meilleure répartition des groupes sur l'ensemble de la période, la réservation est obligatoire.
- Les limites d'âge minimum et maximum définies pour chacun des stages doivent être strictement respectées. Nous nous réservons le droit d'annuler une inscription si une réservation était faite dans une mauvaise tranche d'âge.
 - Les âges requis sont ceux atteints au premier jour du stage (seuls les enfants ayant 3 ans moins deux mois durant l'été feront exception).
 - Toutefois, si votre enfant n'a pas atteint l'âge de 6 ans et qu'il est inscrit en même temps qu'un enfant de sa classe de 3ème maternelle ayant déjà 6 ans, nous pouvons également faire une exception et le laisser participer aux activités du groupe des 6-8 ans.
- L'autorisation de participer au stage, des parents ou tuteurs est indispensable pour les mineurs d'âge.
- Le questionnaire médical (disponible en ligne) doit impérativement avoir été complété avant le début du stage et à disposition de l'équipe d'animation au plus tard 8 jours ouvrables avant la date du stage.
- Les stages sont accessibles aux personnes porteuses de handicap et au public précarisé.

Afin d'organiser l'accueil de manière optimale, veuillez prendre contact via info@letilt.be pour de plus amples informations.

Conditions de réservation pour une journée d'activités au Tilt.

Le fait de s'inscrire au stages du Tilt implique

- La connaissance et l'acceptation des présentes conditions générales, par la personne responsable de l'inscription.
- L'adhésion à la charte du groupe par le participant
- La prise de connaissance du règlement d'ordre intérieur par le participant.

Pour procéder à une réservation, voici les outils à votre disposition:

- Par téléphone les lundis et vendredis de 9h à 13h, en demandant la secrétaire.
- Via notre site, en cliquant sur l'onglet réservation.

Pour qu'une inscription soit valable, il faut:

- Avoir reçu une confirmation soit par mail.
- Avoir complété la fiche d'inscription ou le formulaire en ligne.
- Avoir effectué le paiement dans les 10 jours ouvrables du montant total du stage réservé.

Le coût

En inscrivant vos enfants à nos stages, vous **soutenez notre projet** et nous vous en remercions.

Cela permet à notre association de maintenir des prix bas pour certaines activités et offre donc l'accès au Tilt à tous les jeunes.

- Le coût d'un stage de 5 jours est de 130 euros.
- Le coût d'un stage de 4 jours est de 104 euros.
- Les journées Only Kids coûtent 26 euros par jour.
- La garderie coûte 2 euros par garderie par famille.
- Nous acceptons les chèques Article 27

Le prix ne doit pas être un frein à la participation au stage. N'hésitez pas à nous en faire part, nous trouverons des solutions.

Les prix mentionnés comprennent

- L'encadrement,
- L'accès au Tilt,
- Les animations,
- L'assurance,
- Le repas chaud du vendredi midi,
- Le matériel artistique, culinaire,
- Les droits d'entrée (visites de musées, rencontres spécialistes, visites guidées, etc.)
- Les transports éventuels, dans le cadre des activités.

La procédure

- Une fois votre inscription confirmée par mail, vous disposez de 10 jours ouvrables pour effectuer le virement.

Si vous changez d'avis dans les 10 jours.

- L'annulation est gratuite, voir ci-dessous dans les conditions d'annulation (voir ci-dessous).
- **Attention ! Un non paiement de votre part dans les 10 jours ouvrables ne signifie pas une annulation de votre réservation.** Si vous souhaitez annuler votre réservation vous avez l'obligation de nous le communiquer par écrit à info@letilt.be.

Au delà de ces 10 jours ouvrables,

- En cas de non paiement de votre part, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription de votre enfant et de le remplacer par une autre demande si c'est le cas et ce, sans vous avertir au préalable.
- L'inscription au stage du Tilt se fait pour la totalité des journées du programme proposé, nous vous remercions de votre compréhension.
- Si votre enfant devait s'absenter l'un ou l'autre jour, ces journées ne seraient pas remboursées (excepté certificat médical).

Nous conseillons vivement que votre enfant participe à l'ensemble des activités puisque nos stages comportent un fil rouge - nos activités ne sont pas des activités 'à la carte'.

Réductions

Nos offres ne sont pas cumulables.

- Pour une inscription à un stage la même semaine de plusieurs participants domiciliés sous le même toit, nous offrons une réduction de 10% à partir du 2ème membres de la famille. Cette réduction n'est pas valable si deux enfants/jeunes habitants sous le même toit sont inscrits des semaines différentes.
- Grâce à notre partenariat avec la ligue des familles, nous offrons une réduction de 5 euros pour toute inscription à un stage.
- Nous acceptons les chèques de type « Cadeau » par exemple de Edenred, pour une mise à jour de ces informations consultez notre site ou vérifiez par téléphone auprès de la secrétaire.
- Dans le cas d'associations ou de structures d'accueil d'enfants du juge,... N'hésitez pas à nous contacter.

Conditions d'annulation de votre réservation au Tilt.

Aucune demande de changement de date, de stage, ne sera prise en considération, exception faite dans le cadre de circonstances particulières et dûment justifiées.

Dans tous les cas, la demande d'annulation doit être adressée par écrit à info@letilt.be.

- Celle-ci doit se faire au plus tard, 25 jours ouvrables avant le 1er jour du stage.
- Une somme forfaitaire de 10 € pour frais administratifs sera retenue pour chaque annulation, sauf pour celles effectuées durant la période de rétractation de 10 jours ouvrables (voir ci-dessus).

Vous annulez avant les 25 jours ouvrables précédant le premier jour du stage.

- Nous vous remboursons le montant du stage moins 10 euros de frais administratifs.
- Nous le transformons en 'bon à valoir' (validité d'un an à dater de la date d'annulation) pour un autre stage (pas de frais administratifs - report du montant total du stage).

Vous annulez après les 25 jours ouvrables précédant le premier jour du stage.

- Si vous ou nous trouvons un enfant qui est intéressé par le stage prévu (même semaine, même tranche d'âge) et qu'il s'inscrit à la place de votre enfant, nous effectuons alors le remboursement du stage (moins 10 euros de frais administratifs) ou un report de la somme sur une autre inscription (moins 10 euros de frais administratifs étant donné le délai).
- Si nous ne trouvons pas d'enfant pour remplacer le stage annulé, celui-ci restera à votre charge et ne pourra pas être remboursé.

En cas de maladie ou d'accident

Dans tous les cas, la demande de 'bon à valoir' et les documents justificatifs doivent être adressés à info@letilt.be, immédiatement après la connaissance du cas de maladie ou d'accident.

- En cas de maladie ou d'accident préalable au stage : sur présentation d'un certificat médical daté au plus tard du premier jour du stage, le remboursement peut être effectué comme ci-dessous.
- En cas de maladie ou d'accident survenu au cours du stage : pour autant que l'accident ne soit pas la conséquence d'une imprudence, d'une désobéissance ou du non respect des consignes données, le remboursement sera effectué comme suit :
 - Absence toute la semaine: Vous pourrez bénéficier d'un report de 50% de la valeur du stage soit 65 euros à valoir *
 - Présence 1 jour = vous pourrez bénéficier d'un report de 40% de la valeur du stage soit 52 euros à valoir *
 - Présence 2 jours = vous pourrez bénéficier d'un report de 30% de la valeur du stage soit 39 euros à valoir *
 - Présence 3 jours = vous pourrez bénéficier d'un report de 20% de la valeur du stage soit 26 euros à valoir *
 - Présence 4 jours = vous pourrez bénéficier d'un report de 10% de la valeur du stage soit 13 euros à valoir *

Aucun remboursement n'est prévu en cas de séjour écourté.

*: Report du montant valable durant un an, pouvant servir à l'inscription à l'un de nos stages pour un enfant de la même famille.

Horaires

- Les stages commencent le matin à 9 h, pour se terminer à 16 h.
- Les garderies sont organisées à partir de 8 heures et jusqu'à 17 h45, moyennant une participation forfaitaire aux frais de 2,00 € par garderie par famille.

Vie privée

- Vos coordonnées mail et privées resteront destinées à l'envoi de mail ou de courrier concernant nos activités.

Dans le cadre de la mission d'encadrement d'animation du Tilt, les participants peuvent être amenés à être photographiés ou filmés pendant les activités. Ces photos ou vidéos sont susceptibles d'être utilisées pour la promotion ou le rendu de nos activités sur :

- Nos affiches
- Nos dépliants
- Notre promotion des stages sur Internet, sur des sites comme Le petit moutard, Quefaire...
- Notre page Facebook.
- Nos rapports d'activités, nos dossiers de recherche de dons ou de subsides.

Cela permet à d'autres parents de visualiser le type d'activités réalisées, l'ambiance de nos stages,...

- L'inscription au stage implique que vous autorisez le Tilt (soit l'asbl Odyssea) :

- A utiliser librement les photos et vidéos comportant l'image du stagiaire dans tout type de publication tel qu'énoncé ci-dessus.

Nous vous remercions de cette autorisation, elle permet notre association de communiquer.

- Néanmoins, tout stagiaire ou parent de stagiaire a le droit de refuser la publication des photos individuelles le concernant par simple courrier ou courriel adressé à info@letilt.be
- Tout stagiaire ou parent de stagiaire peut également demander le retrait du site internet ou de la page Facebook du Tilt de toute photo individuelle le concernant.

Sécurité

- Afin de garantir une sécurité maximale aux participants, une maîtrise suffisante de la langue française est requise : les participants doivent être capables de suivre une conversation courante et de saisir toutes les consignes données par les animateurs-trices. Si la connaissance du français s'avère insuffisante et met ainsi en péril le bon déroulement du stage, le participant ne sera pas autorisé à prendre part au stage et l'inscription sera donc refusée en raison de la nullité du consentement des parties, vicié par une erreur. Toutefois, n'hésitez pas à nous contacter pour formuler votre demande.
- Il se peut que nous organisions un exercice d'évacuation la semaine de stage du participant.
- Nous préviendrons le premier jour de la semaine de notre intention de réaliser un exercice. Toutefois, nous ne préviendrons pas du jour et de l'heure exacte de ce dernier, afin qu'il se rapproche le plus possible d'un éventuel incident. Nous prévoyons à l'issue de l'exercice un moment d'échange et de débriefing.
- Pour votre information, notre espace est mis aux normes incendie, dispose d'un central de détection et nous formons nos animateurs-trices aux premiers soins et aux procédures d'évacuation. Grâce à des contrats d'entretien, et aux formations nous veillons au soin de ces différents systèmes et à l'encadrement de vos enfants.
- Pour assurer la sécurité de vos enfants, nous proposons à la sortie du stage un système de badges qui vous sont envoyés par mail.
- Ils vous permettent de venir chercher votre enfant. La personne qui s'occupe de vérifier les badges à la sortie ne vous connaît peut-être pas. **Nous demandons à toute personne qui repart avec un enfant de présenter ce badge (même les parents)**. N'oubliez pas de les transmettre aux personnes susceptibles de venir le chercher.
- En ce qui concerne les activités des stages à proprement dit, nous prévoyons des activités extérieures et intérieures. Etant donné notre pédagogie, nous serons attentifs à poser un cadre sécurisant au participant tout en invitant à prendre son autonomie, nous allons donc l'encourager à prendre des risques ou à tenter de nouvelles expériences pour lui qui nous semblent formatrices.

Assurances

- En complément de leur assurance maladie invalidité personnelle, les participants aux stages sont assurés par nos soins contre les risques en responsabilité civile et contre les accidents corporels qui surviendraient dans le cadre du stage. Nous avons souscrit auprès d'Ethias une couverture d'accidents corporels survenus aux

stagiaires. Vous pouvez disposer d'une copie de ce contrat sur simple demande à info@letilt.be

- Il vous est loisible de souscrire une assurance complémentaire auprès d'un organisme de votre choix.

Déductibilité fiscale et attestation

A chaque fin de stage, nous remettons automatiquement l'attestation fiscale relative au stage effectué.

- Sur simple demande par mail info@letilt.be ou sur place durant le stage, nous pouvons vous fournir une attestation de fréquentation.
- Si vous ne disposez pas d'adresse mail, ce document peut vous être envoyé par courrier postal sur simple demande au 02 633 51 21.

Evaluation

- Un formulaire d'évaluation va être remis à votre enfant en cours de stage.
- Il se peut que l'animateur-trice vous sollicite pour aider à compléter ce formulaire.
- Nous vous demandons de veiller à ce que nous ayons ce document en retour. Merci.

Règlement d'ordre intérieur du participant

Voici que tu devras respecter:

La charte construite par ton groupe,

Rester avec ton groupe, tes animateurs(trices),

Aller à la toilette par 2 après l'avoir demandé à un adulte,

Rester dans les espaces du Tilt,

Ecouter les consignes de ton animateur-trice

Respecter le temps de parole de chacun,

Et puis et surtout ...

s'amuser, rire, jouer, te reposer, te relaxer, passer un super moment.